PESSAC – secteur Pontet Sud

CONCERTATION relative au projet urbain

Le Président de Bordeaux Métropole et le Maire de Pessac informent le public de **l'ouverture de la concertation** préalable relative à l'opération d'aménagement du Pontet sud à Pessac. Cette concertation décidée par délibération métropolitaine n°2018-165 en date du 23 mars 2018, **sera ouverte le lundi 23 avril 2018** à 9 heures.

A partir de cette date, le public pourra donc, consulter le dossier de concertation et inscrire ses observations sur le registre ouvert à cet effet, dans les locaux du Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, 15, avenue Léonard de Vinci 33600 Pessac. Les horaires d'ouvertures sont les lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 17h sans interruption et les mardi et jeudi de 13h à 17h. Le dossier, ainsi qu'un registre électronique, seront également disponibles sur la page dédiée du site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr.

La date de clôture de la concertation sera également annoncée par voie de presse. Et à l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.